

Lettre d'information pour les patients souhaitant une prise en charge d'activité physique adaptée

Madame, Monsieur,

Une prise en charge de l'activité physique adaptée vous est proposée dans le cadre du dispositif : « *Initier et Maintenir une Activité Physique Avec un Cancer* (IMAPAC) » coordonné par le réseau régional de cancérologie de Normandie.

Dans le cadre du plan régional sport santé bien être et de l'objectif 8 du 3ème plan cancer, les actions de prévention sur les liens entre l'alimentation, l'activité physique et les cancers sont mises en avant. En effet, il est prouvé scientifiquement que la pratique d'une activité physique régulière est bénéfique pendant et après la phase de traitement de cancérologie. Les bénéfices mesurés sont de deux ordres :

- Amélioration de la qualité de vie
- Effets sur la survie

A lire : <http://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Facteurs-de-risque-et-de-protection/Activite-physique/Activite-physique-et-traitement-des-cancers>

Ce dispositif a pour objet de promouvoir l'activité physique adaptée (APA) à l'ensemble des patients de la région atteints de cancer. Ainsi, son objectif est de mesurer des critères d'assiduité à la pratique d'une activité sportive (nature, intensité, fréquence) après ou parallèlement à votre prise en charge médicale et selon une pratique déjà formalisée dans des structures adaptées. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un programme d'activités physiques adaptées sur 6 semaines. Si vous êtes d'accord, vous serez amené à remplir 3 questionnaires simples, portant sur votre qualité de vie, sur votre activité physique :

- un premier questionnaire papier au début de l'étude (T0),
- un second au bout des 6 semaines (T6s)
- vous serez recontacté par le biais de votre structure APA ou par téléphone ou encore par email pour le dernier questionnaire un an après (T12).

Votre avis est important pour mener à bien notre projet et permettre de pérenniser ce dispositif.

Votre participation est volontaire. Vous êtes libre de refuser d'y participer à tout moment sans donner aucune explication, ainsi que d'arrêter votre participation au cours du dispositif. La collecte des données par le questionnaire est strictement descriptive, ne modifie pas la relation médecin-patient, ni la prise en charge ou le suivi des patients. Cependant, aux vues du contenu des questionnaires, un Comité de Protection des Personnes a été consulté afin de confirmer le caractère non-interventionnel de l'étude.

Les données sont centralisées au réseau régional de cancérologie et accessibles uniquement par le chef de projet. Seules des résultats anonymes seront communiqués ensuite dans le cadre de l'analyse statistique. Conformément aux dispositions de la loi relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés (en conformité avec la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'informatique aux fichiers et aux libertés. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données couvertes par le secret professionnel susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées.

Les rapports d'activité, newsletters sont disponibles sur le site internet www.imapac.fr ou sur le site du réseau www.onconormandie.fr à la rubrique IMAPAC.

Pour toute information, vous pouvez contacter le Réseau Régional de Cancérologie (Tel : 09 81 77 98 82).